

POSSIBILITES DE FINANCEMENTS DE VOTRE PROJET DE FORMATION

Vous êtes :

SALARIE

- Renseignez vous auprès de votre employeur, il peut financer votre projet sur son plan de formation ou via une période de professionnalisation. Vous pouvez y ajouter votre DIF.
- Ou auprès d'un organisme financeur, généralement le Fongécif, qui peut prendre en charge votre formation et vos salaires.
<http://fongecif.org/contact.html>
- Ou en faisant appel aux partenaires bancaires du CNAM (LCL et Caisse d'épargne) en investissement personnellement sur votre avenir.
- Ou en faisant appel à votre banque personnelle.

DEMANDEUR D'EMPLOI

- Renseignez vous auprès de Pole Emploi, suivant votre situation la prise en charge peut être différente.
- Pole Emploi et un OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé), peuvent à eux deux financer votre projet.
- Renseignez vous auprès du conseil régional de votre région d'habitation. (micro crédit, etc...)
- Renseignez vous auprès du conseil général de votre région d'habitation. (aide aux transports etc...)
- Renseignez vous auprès de votre Mairie.
- Renseignez vous auprès de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale)

AUTRE

- Vous êtes Français à l'étranger ou vous êtes Etranger, vous pouvez bénéficier d'aides européennes, renseignez vous auprès de votre Ambassade.
- Vous êtes intérimaire, renseignez-vous auprès de votre agence d'intérim ou auprès du FAFTT <http://faftt.fr>
- Vous pouvez faire appel aux partenaires bancaires du CNAM (LCL et Caisse d'épargne) en investissement personnellement sur votre avenir.
- Demandez une bourse d'étude en vous renseignant auprès du CNAM. (Bourse IDF ou Eiffel). Attention les demandes de bourses sont soumises à des dates fixes.